



CHAMPIONNAT DE FRANCE



Para Pétanque Adaptée

Entrée
libre et
gratuite

**Boulodrome
Saint-Yrieix-Sur-Charente**

du 20 au 22 mai 2022



Sommaire

Mot d'accueil	2
Bienvenue à Saint-Yrieix-sur-Charente	3
Venir à Saint-Yrieix-sur-Charente	4
Comité d'organisation local	5
Programme prévisionnel	6
Informations générales	7
Précisions techniques	9
Fiche association	12
Fiches engagement	13
Demandes de dérogation	18
Autorisation médicale	20
Fiche récapitulative	21
Plan d'accès	22
Liste des hébergements	23

Mot d'accueil



Bonjour et bienvenue à tous dans nos terres de Charente,

Vous n'aurez sans doute pas beaucoup de temps pour visiter notre département !

Nous espérons que vous pourrez néanmoins goûter quelques produits locaux.... Grillons, miel, gâteaux, pineau et sans oublier le produit phare LE COGNAC !

Pour une prochaine visite, nous vous recommandons le festival international de la Bande Dessinée (dernier week-end de janvier), le festival de Musiques Métisses (début juin) et le festival du film français (fin août).

Mais vous êtes d'abord venus pour jouer à la pétanque et si possible remporter une médaille lors de ce Championnat de France ! Nous sommes heureux de vous accueillir dans ce boulodrome en partenariat avec le Comité Départemental de Pétanque 16. L'ensemble des bénévoles et des professionnels du Comité, de la Ligue et de la FFSA, présents tout ce week-end, sont là pour répondre à vos besoins. Nous remercions également tous nos partenaires, la région Nouvelle-Aquitaine, le Département Charente, la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, la Mairie de Saint-Yrieix/Charente... ainsi que tous nos partenaires privés et en particulier l'entreprise NIDEC. Nous espérons que vous passerez de bons moments à la fois sportifs et conviviaux et que le soleil sera de la partie.

Alors que notre monde a traversé depuis 2 ans une crise sanitaire sans précédent ; que l'Europe est confrontée à un conflit d'une grande violence, nous espérons que ces rencontres seront l'occasion de prouver nos valeurs humaines et sportives dans un climat de respect et de paix !

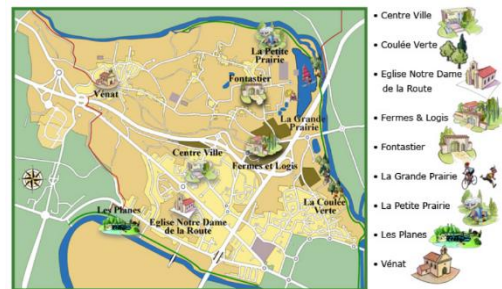
Bon championnat à tous !



Elisabeth COHEN
Présidente du COL

Bienvenue à Saint-Yrieix-sur-Charente

Saint-Yrieix-sur-Charente est une ville de l'ouest de la France. La ville est située dans le département de la Charente en région Nouvelle-Aquitaine. La ville de Saint-Yrieix-sur-Charente appartient à l'arrondissement d'Angoulême et au canton de Gond-Pontouvre. Le code postal de la ville de Saint-Yrieix-sur-Charente est le 16710.



Cette ville possède un magnifique plan d'eau situé à la périphérie de l'aire urbaine sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente. Ce site est un vaste espace de loisirs et de détente pour les enfants comme pour les adultes. Il propose un panel varié d'activités encadrées comme la voile, le tir à l'arc, le triathlon... mais aussi en libre accès pour tous comme la randonnée pédestre, le VTT, la course d'orientation, la pêche...



Situé dans la commune de Saint-Yrieix-Sur-Charente, le boulodrome est une infrastructure sportive possédant des terrains couverts et en plein air. Ce boulodrome occupe une superficie 13 200 m². On y trouve 159 terrains extérieurs et 64 terrains couverts avec le chauffage.



Venir à Saint-Yrieix-sur-Charente



Boulodrome Louis Gilbert

Fontastier, 34 impasse des Rouyères
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

En voiture

- De Bordeaux, Poitiers, Nantes et Tours, suivre la N10
- De Limoges, suivre la N141
- De Périgueux, suivre la D939

En train/TGV

- 2h30 de Paris
- 1h de Bordeaux
- 45 min de Poitiers
- 4h30 de Lille

En avion

- Aéroport d'Angoulême-Cognac

En bus

Gare d'Angoulême (SNCF) au boulodrome en bus (voir les horaires de bus sur le site de la STGA) :

- Départ : arrêt Angoulême-Franquin
- Arrivée : arrêt Saint-Yrieix plan d'eau

Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Elisabeth COHEN

Présidente du Comité départemental Sport Adapté Charente

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Jean Claude MOTARD
Secrétaire général	Benoît PAQUET
Commission Coordination / Logistique	Mathieu RENIER
Commission Sportive	Mathieu RENIER et Delphine CHEDOUTEAU
Commission Médicale	Véronique GRANGEREAU
Commission Restauration	Xavier LÉGER
Commission Partenariats / Hébergement	Marine LE BOZEC
Commission Communication	Marine LE BOZEC
Commission Animation / Bénévolat	Véronique GRANGEREAU
Commission Développement Durable	Benoît PAQUET
Cadre Technique National para pétanque adaptée	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laurence JOUCLAS laurence.jouclas@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para pétanque adaptée	Sylviane AUGUSTE sylviane_auguste@yahoo.fr



COL France para pétanque adaptée 2022 **CDSA 16 – Mathieu RENIER**

Maison départementale des sports
Domaine de la Combe
241 rue des Mesniers – Lot n°8A
16710 Saint-Yrieix-sur-Charente
05 45 25 32 52 – 06 86 22 13 76
cdsa16charente@gmail.com
www.sportadapte-charente.com

Programme prévisionnel

Vendredi 20 mai 2022

14h00 - 18h30	Accueil des délégations Boulodrome Louis Gilbert
18h30	Réunion des entraîneurs Boulodrome Louis Gilbert
19h00 - 21h00	Repas Leroy Somer Nidec

Samedi 21 mai 2022

07h15	Réunion des arbitres et responsables de jeu Boulodrome Louis Gilbert
08h00	Ouverture du site Boulodrome Louis Gilbert
09h00	Début des phases de poules Boulodrome Louis Gilbert
11h30 - 13h30	Repas Leroy Somer Nidec
14h00 - 18h30	Reprise de la compétition Boulodrome Louis Gilbert
19h30	Repas de gala Espace Lunesse

Dimanche 22 mai 2022

08h30 - 11h30	Phases finales Boulodrome Louis Gilbert
À partir de 11h00	Distribution des paniers repas Boulodrome Louis Gilbert
12h00	Remise des récompenses Boulodrome Louis Gilbert
12h30	Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 15 avril 2022.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 20 mai 2022 de 14h00 à 18h30
Boulodrome Louis Gilbert

Fontastier, 34 impasse des Rouyères, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours.

Sans la présentation d'une licence compétitive 2021-2022, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la pétanque en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 19h00 à 21h00 le vendredi soir et de 11h30 à 13h30 le samedi midi.

Ils auront lieu à :

Leroy Somer Nidec
ZI n°3, 16160 Gond-Pontouvre

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 21 mai 2022 à partir de 19h30
Espace Lunesse
Rue Paul Mairat, 16000 Angoulême

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 22 mai 2022 à partir de 11h00
Boulodrome Louis Gilbert
Fontastier, 34 impasse des Rouyères, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Protocole sanitaire

Le championnat de France sera organisé sous le respect du protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Ce protocole sera diffusé en amont aux participants et réactualisé régulièrement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para pétanque adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para pétanque adaptée

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para pétanque adaptée** relève du règlement **para pétanque adaptée** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para pétanque adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle ou par équipe doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 20 et 21 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para pétanque adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – Sylviane AUGUSTE – sylviane_auguste@yahoo.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 15 avril 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 15 avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para pétanque adaptée** – Sylviane AUGUSTE – et le Cadre Technique National de la discipline – Laurence JOUCLAS – est programmée le :

Vendredi 20 mai 2022 à 18h30
Boulodrome Louis Gilbert
Fontastier, 34 impasse des Rouyères, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à sylviane_auguste@yahoo.fr.

Échauffement et compétition

Des temps d'échauffement sont prévus avant le début des compétitions (voir le programme prévisionnel).

Équipements sportifs

Chacun possédera son matériel sportif pour pratiquer la compétition (tenue et boules de pétanque). La tenue sportive est de rigueur sur le podium.

Catégories d'âge

Catégories	Séniors	Vétérans
2021 - 2022	2003 et avant	1980 et avant

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les catégories moins de 18 ans et moins de 16 ans. En effet, les sportifs de ces catégories peuvent concourir en catégorie séniors sous réserve de se qualifier lors des épreuves régionales. Dans ce cas, les jeunes concourent dans les mêmes conditions règlementaires que les adultes. Cette demande de dérogation sera soumise à validation de la Commission sportive nationale.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports

Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55€		

Remarques sur repas (allergies...) :

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL France Pétanque**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports

Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir les fiches types pages 19 et 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports

Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Doublette 1						
Doublette 2						
Doublette 3						
Doublette 4						
Doublette 5						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir les fiches types pages 19 et 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports
Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente
05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Doublette 1						
Doublette 2						
Doublette 3						
Doublette 4						
Doublette 5						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir les fiches types pages 19 et 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

<u>Signature du président :</u>
Visa du comité départemental

<u>Signature du président :</u>
Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT CD/CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports

Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Doublette 1						
Doublette 2						
Doublette 3						
Doublette 4						
Doublette 5						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir les fiches types pages 19 et 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À renvoyer au COL avant le **vendredi 15 avril 2022**

CDSA 16 – Mathieu RENIER, Maison départementale des sports

Domaine de la Combe, 241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
Triplette 1						
Triplette 2						
Triplette 3						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir les fiches types pages 19 et 20.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de la pétanque.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para pétanque adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para pétanque adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para pétanque adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para pétanque adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Mathieu RENIER – COL France para pétanque adaptée 2022
CDSA 16, Maison départementale des sports, Domaine de la Combe
241 rue des Mesniers – Lot n°8A, 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente
05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 15 avril 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

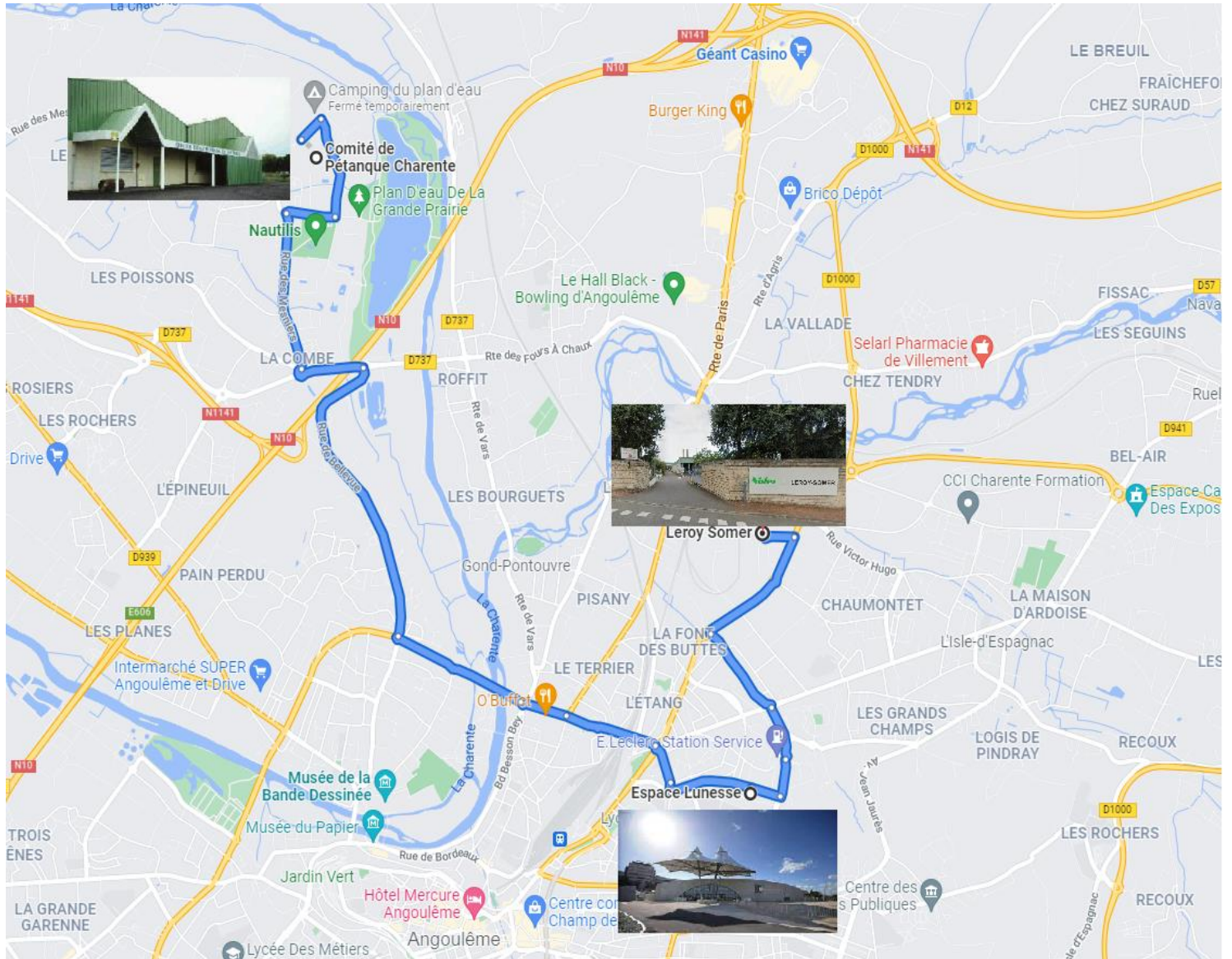
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Camping du plan d'eau	1 rue du camping 16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente	À contacter	500 m
Greet Hôtel Angoulême	114 route de royan 16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente	À partir de 49 €	3,5 km
Appart'City Angoulême	70 avenue de cognac 16000 Angoulême	À partir de 60 €	4,5 km
Hôtel Saint Antoine	2 rue du Gond 16000 Angoulême	À partir de 70 €	4 km
B&B Hôtel Angoulême	4 rue de la Croix blanche 16160 Gond-Pontouvre	À partir de 53 €	3,6 km
Ibis Angoulême Nord	46 rue des Meneaux 16430 Champniers	À partir de 62 €	4 km
Hôtel du Palais	4 place Francis Louvel 16000 Angoulême	À partir de 74 €	5 km
Hôtel d'Orléans	133 avenue Gambetta 16000 Angoulême	À partir de 59 €	5 km
Hôtel Kyriad	184 rue des platanes 16430 Champniers	À partir de 61 €	5,6 km
Ibis Angoulême Centre	179 avenue Gambetta 16000 Angoulême	À partir de 46 €	5 km
Logis de France Epi d'Or	66 boulevard Rene Chabasse 16000 Angoulême	À partir de 81 €	5,8 km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

